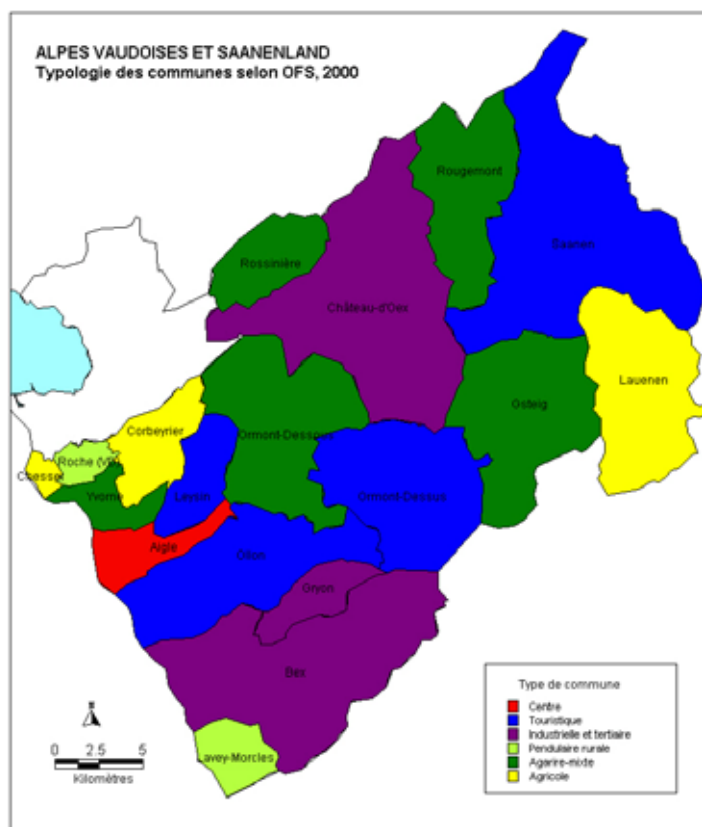


2. Approche territoriale

2.1. Typologie des communes



Lors des recensements fédéraux, l'OFS (Office fédéral de la statistique) effectue une typologie des communes suisses. Ces types de communes ne sont pas des unités présentant un lien de continuité territoriale, mais une classification d'unités regroupées en fonction d'analogies de structure. Cette typologie est définie en fonction des secteurs économiques dominants. Le type touristique est considéré comme une forme hybride de communes présentant de nombreux aspects socio-économiques qui relèvent de l'urbain mais sont néanmoins toutes situées en dehors des espaces d'agglomérations. L'analyse pour les Alpes vaudoises donne les résultats ci-dessus avec la typologie basée sur le recensement fédéral de 2000.

Selon cette typologie, seule la commune d'Aigle est considérée comme urbaine. Toutes les autres sont rurales. Celles-ci représentent 70 % de la population. Les trois communes touristiques identifiées selon cette typologie sont Ormont-Dessus (Les Diablerets), Leysin et Ollon. Cette typologie confirme l'hétérogénéité du territoire et illustre les diverses fonctions qu'il remplit.

2.2. Approche démographique

2.2.1. POPULATION RESIDENTE ET EVOLUTION

Evolution de la population des communes du périmètre depuis 40 ans

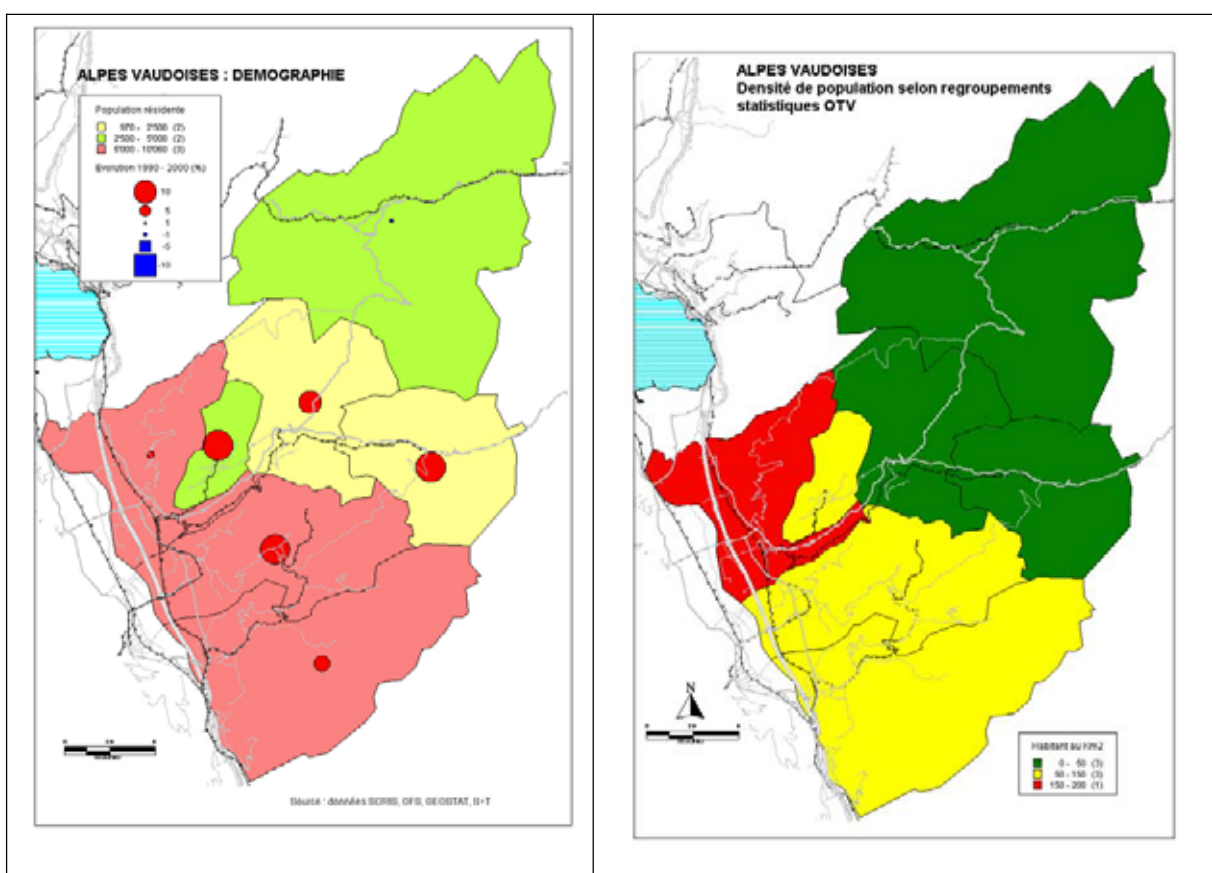
Leysin	2'670	3 544	2 054	2 380	2'754	2'757	3%
Ollon	4'393	4 775	4 735	5 444	6'201	6'307	44%
Ormont-Dessous	1'002	878	893	878	956	979	-2%
Ormont-Dessus	870	1 251	1 028	1 134	1'363	1'354	56%
Communes distr. Aigle	9'642	11'157	9'529	10'806	12'318	12'453	29%
Château-d'Oex	3'308	3 131	2 921	3 073	3'034	3'021	-9%
Rossinière	520	478	454	471	487	470	-10%
Rougemont	832	787	801	875	933	891	7%
District du Pays-d'Enhaut	4'660	4 396	4 176	4 419	4'454	4'382	-6%
Périmètre d'étude	14'302	15'553	13'705	15'225	16'772	16'835	18%
Canton de Vaud	429'264	511 966	521 658	574 661	615'978	627'933	46%
District Aigle	24'526	29 812	27 569	31 423	33'872	34'404	40%

Source : SCRIS - OFS

- La croissance démographique est largement inférieure à la croissance du district d'Aigle et plus encore à celle du canton de Vaud
- Elle est hétérogène au sein du périmètre :
 - Mis à part Rougemont dont la croissance est positive mais peu élevée, Rossinière et Château-d'Oex connaissent une décroissance notable tout au long de la période. Le Pays-d'Enhaut connaît globalement une forte diminution de population.
 - Ormont-Dessous connaît également une décroissance
 - La stabilité apparente de la commune de Leysin masque une croissance dans les années soixante suivie d'une forte diminution
 - Les communes de Gryon, Ormont-Dessus et Ollon sont les seules à connaître des croissances équivalentes à celles du canton.

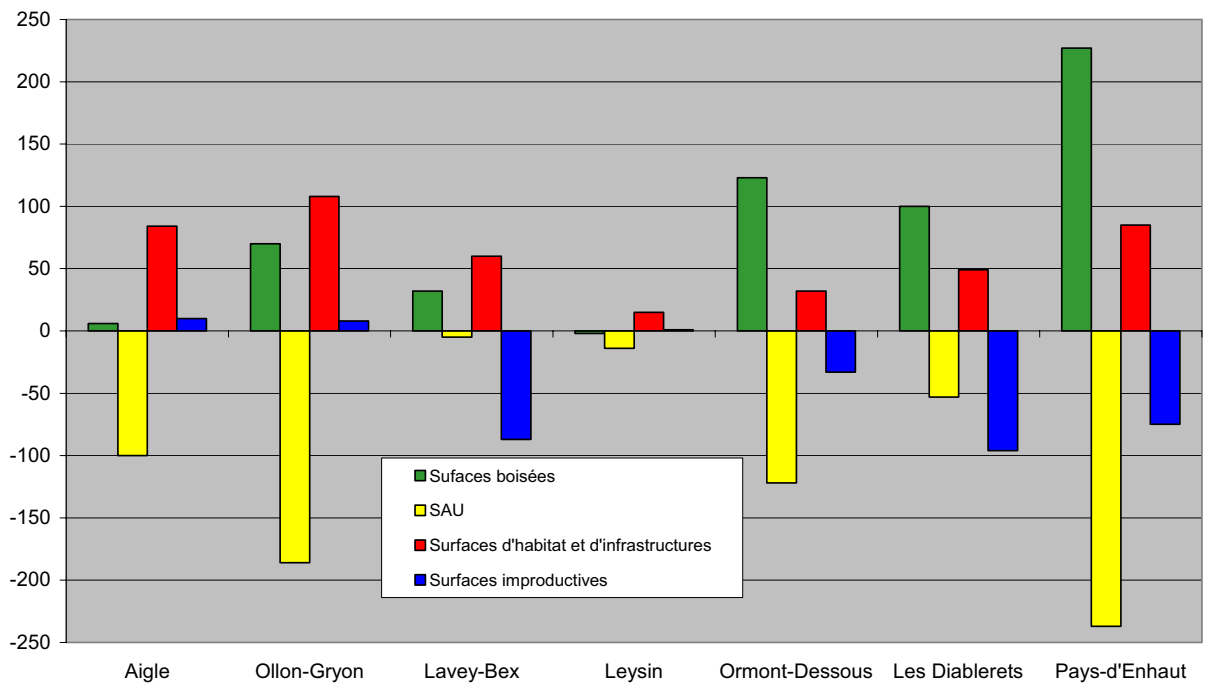
Recul de l'industrie, du nombre d'actifs agricoles et faible compensation par des emplois tertiaires sont à l'origine de ce déclin : l'activité et la population se sont concentrées dans et autour des grands pôles.

L'analyse territoriale se concentrera à partir d'ici sur les destinations pour « coller » à la réflexion touristique.



2.3. L'occupation du sol

Evolution 79/85 –92/97 des surfaces d'après 4 domaines principaux d'utilisation du sol (ha)



Source : OFS

Sur une superficie totale de 57 600 ha, le périmètre a connu une évolution au cours de la période récente caractérisée dans toutes les communes par :

- Une fermeture du paysage avec un gain important de la forêt, dont la principale partie s'est faite aux dépens des terrains agricoles
- Un accroissement notable des surfaces d'habitations et d'infrastructures, avec en 92-97 :

	Accroissement des surfaces d'habitat et d'infrastructures hors surfaces de transport et aires industrielles	Accroissement des surfaces de transport
Aigle	5 %	4 %
Ollon-Gryon	7 %	3 %
Lavey-Bex	2 %	1 %
Leysin	6 %	2 %
Ormont-Dessous	2 %	2 %
Les Diablerets	2 %	1 %
Pays-d'Enhaut	1 %	1 %

Source : OFS

La taille de la commune de **Leysin** permet de comprendre le fort pourcentage de surfaces d'habitat et d'infrastructures hors surfaces de transport et aires industrielles. Les communes de Ollon et Gryon apparaissent comme très urbanisées.

Actuellement, les **réserves de terrains à bâtir** (en zone à bâtir ou hors zone mais avec des projets de zonage) sont très variables selon les communes :

- Elles sont faibles à Château-d'Oex qui mise sur une densification dans le village, elles sont également faibles à Leysin et à Villars, avec un étalement plus important dans ce dernier
- Elles sont plus importantes à Gryon, qui peut proposer des terrains pour des pendulaires ou des touristes et elles sont potentiellement importantes à Ormont-Dessus qui a le projet d'extension de sa zone à bâtir pour le plan d'affectation (accroissement de 25 %).

2.4. Activités économiques

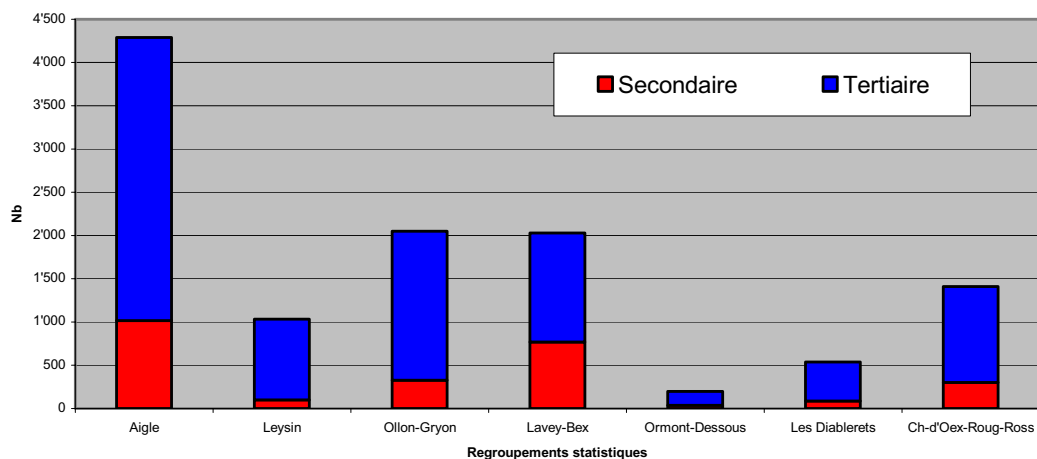
2.4.1. SECTEURS D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Emplois secondaires et tertiaires – Evolution par regroupement statistique

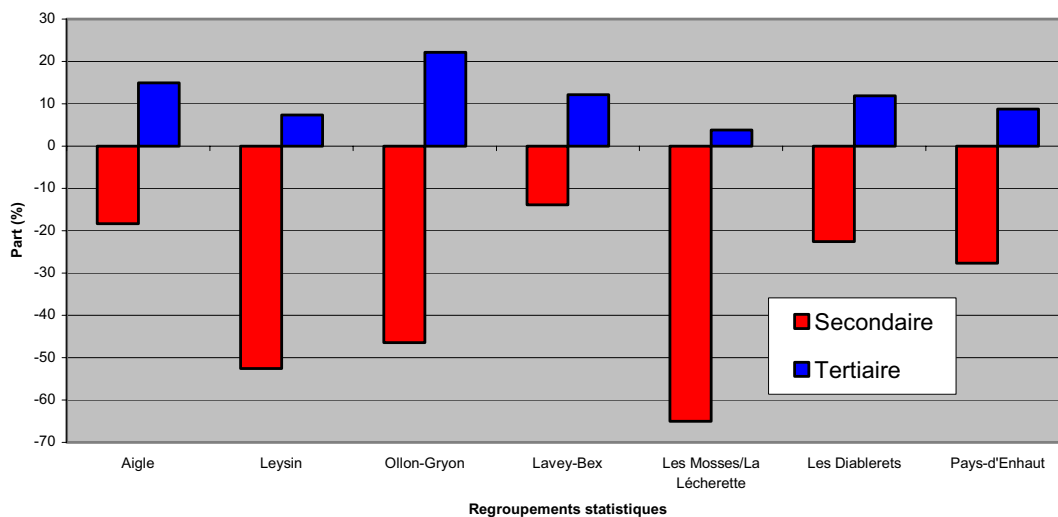
	Emplois II et III 1996	Emplois II et III 2001	Evolution 1996-2001	Taux d'évolution 1985-2001 en %	
				Secondaire	Tertiaire
Aigle	4'346	4'291	-1%	-18	15
Leysin	1'093	1'034	-5%	-53	7
Ollon-Gryon	1'912	2'048	7%	-46	22
Lavey-Bex	2'224	2'028	-9%	-14	12
Ormont-Dessous	196	200	2%	-65	4
Les Diablerets	481	536	11%	-23	12
Pays-d'Enhaut	1'469	1'411	-4%	-28	9
Périmètre	11'721	11'548	-1%	-36	12

Source : OFS - SCRIS

Emplois des secteurs II et III par destinations en 2001



Evolution en % 1985 - 2001 des emplois des secteurs II et III



L'examen des évolutions récentes démontre que :

- **Si l'emploi des secteurs secondaire et tertiaire est stable** dans le périmètre depuis 5 ans, l'hétérogénéité déjà constatée sur le plan démographique se confirme :
 - **Décroissance** plus importante dans le **Pays-d'Enhaut** et à **Leysin**
 - **Croissance** manifeste aux **Diablerets** et à **Ollon-Gryon**, concomitamment à la croissance de la population

- **Le tourisme**

- L'analyse des emplois est une indication indirecte des niveaux et des types de fréquentation du territoire, et surtout de l'impact des évolutions de fréquentation sur l'économie du territoire.

Les 2 districts présentent un taux d'emplois touristiques de 18 %³, le plus fort des cinq régions du canton, pour seulement 4,6 % des emplois totaux (ETP) du canton. Dans les stations de montagne, on peut estimer que ce taux d'emplois touristique est nettement plus élevé (proche de 50%). Cela représente donc un volume d'emplois compris entre 2 200 et 6 000 ETP potentiellement dépendant de la fréquentation touristique.

Par comparaison, le Bas-valais en 2000 présentait un taux d'emplois touristique de l'ordre de 15,5 %.

La fréquentation touristique des Alpes Vaudoises a, proportionnellement aux autres régions du canton, un impact beaucoup plus fort sur l'emploi dans les Alpes vaudoises. Les évolutions de fréquentation, très marquées au cours de ces

³ Emplois ETP chez les prestataires touristiques de la région.

dernières années, déstabilisent donc plus fortement les Alpes vaudoises que les autres régions du canton, même si les volumes d'emplois concernés sont beaucoup plus faibles.

- L'hébergement et la restauration occupent près de 70 % des emplois touristiques des Alpes Vaudoises. Les aléas de fréquentation dans l'hôtellerie du territoire, avec une diminution du nombre de nuitées a donc un impact direct sur l'ensemble de l'économie des Alpes Vaudoises. A noter que les personnels des remontées mécaniques représentent 8 % des emplois et ceux des activités de loisirs et récréatives 10,5% (dont une grande partie se situe dans la plaine).

- **L'agriculture**

Forte de 2 400 emplois dans le périmètre en 1996, l'agriculture fait face à une diminution du nombre et un agrandissement de la taille des exploitations

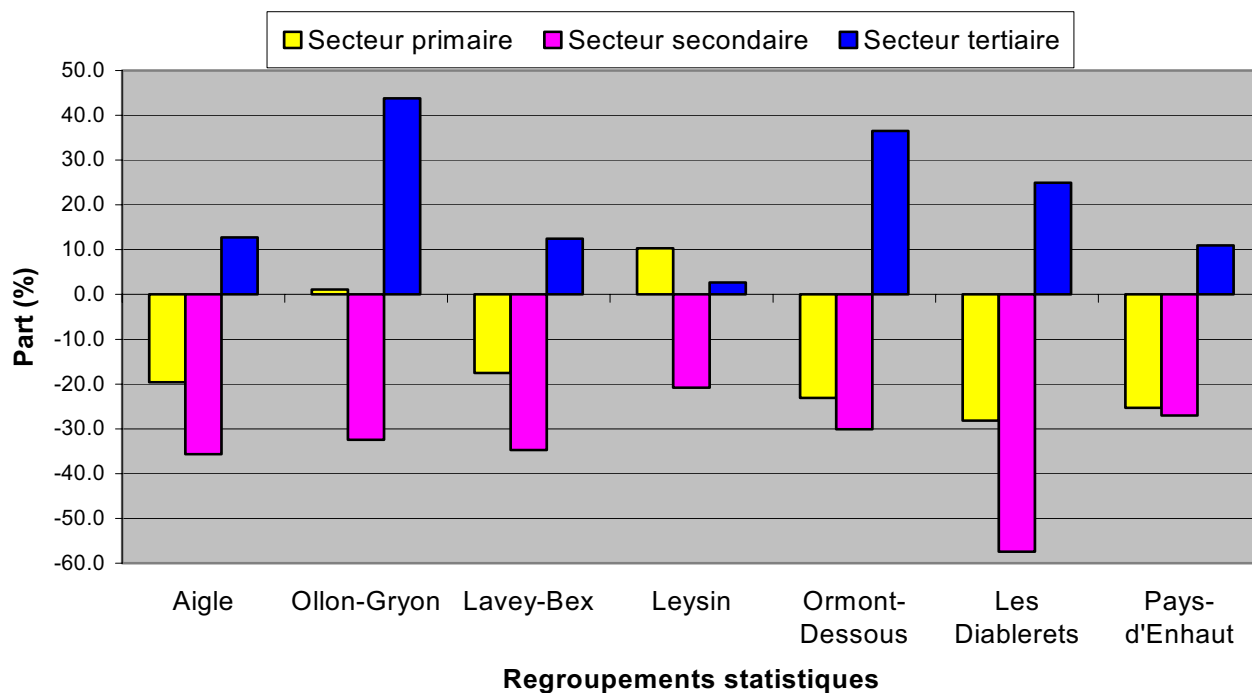
Les emplois de l'agriculture sont en forte diminution sur presque tout le périmètre, sauf à Leysin et à Ollon-Gryon. Le graphique ci-dessous démontre cette décroissance, les emplois agricoles étant occupés en très grande majorité par des résidants.

Dans le Pays-d'Enhaut : entre 1996 et 2000, 25 exploitations ont disparu et l'emploi a chuté de 6,6 % par an, décroissance supérieure à la moyenne suisse et des régions LIM.

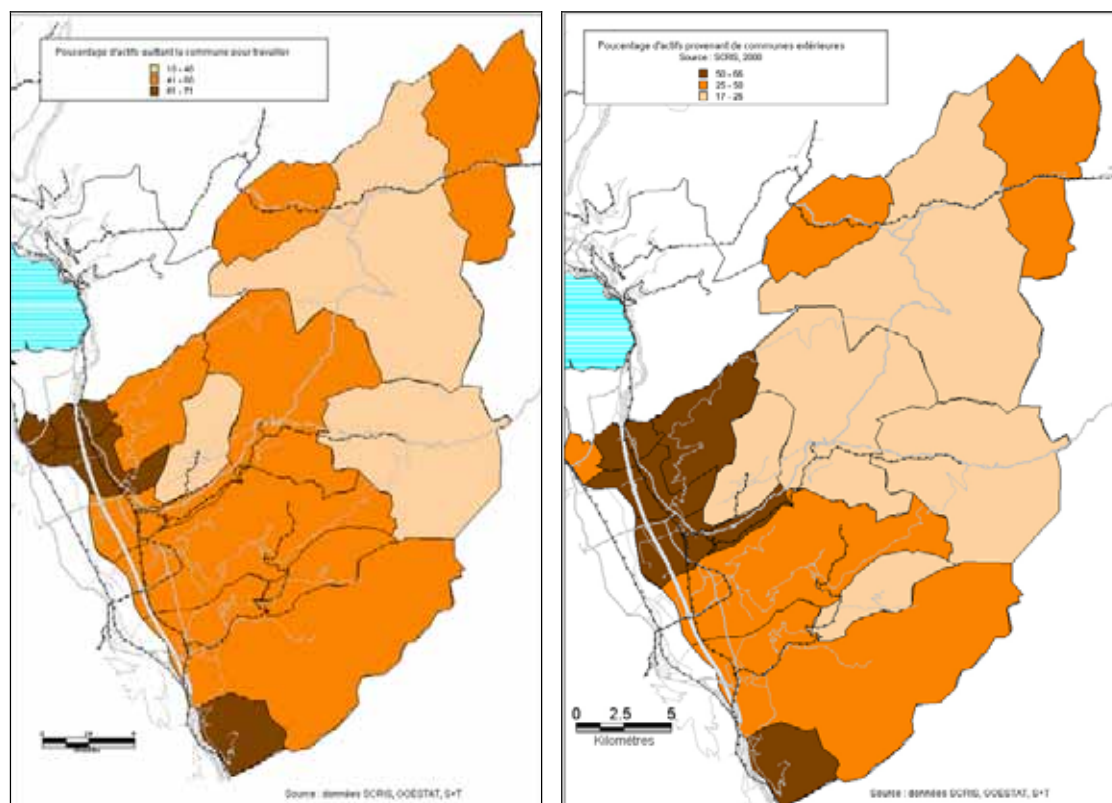
En revanche, les productions agricoles ont dans le Pays-d'Enhaut une qualité et une reconnaissance importante, consacrée notamment avec l'A.O.C. l'Étivaz mais également avec des productions comme la tomme de Rougemont. Ce qui est moins le cas sur le versant chablaisien des Alpes vaudoises.

L'insertion de l'agriculture suisse dans les règles définies par l'OMC et la forte dépendance au secteur laitier donne une fragilité particulièrement grande à l'agriculture, en dehors des valorisations spécifiques ; l'A.O.C. l'Étivaz ne permet pas la valorisation du lait hivernal, qui reste ainsi dépendant de la conjoncture suisse et internationale.

Evolution de la population active résidente 1990 - 2000, selon classe d'activité économique



2.4.2. LES MOUVEMENTS PENDULAIRES



- Dans les communes de Rossinière, Rougemont, Ormont-Dessous, Ollon et Gryon, plus de 40 % des actifs quittent la commune pour aller travailler ailleurs, reflétant le phénomène soit de « périurbanisation » qui se généralise à presque tout le territoire : « vivre à la campagne, travailler à la ville », ou de relation forte avec les territoires voisins comme à Rossinière et Rougemont dont les actifs viennent de communes extérieures pour 25 à 50 %. Il en va de même pour Ollon, un peu spécifique dans la mesure où une partie de la population vit en plaine.
- Les communes de Ormont-Dessous, Leysin et Château-d'Oex sont plus « autonomes » sur le plan de l'emploi, avec des dynamiques inverses : positive pour la première, négative pour les dernières en terme d'emplois.

2.5. Accessibilité et déplacements

2.5.1. ACCESSIBILITE PAR ROUTE

Les Alpes vaudoises sont placées à **proximité des grandes infrastructures** de déplacement, proximité toutefois plus grande pour le versant chablaisien.

Elles sont encadrées par deux autoroutes A12 et A9 qui leur permettent une liaison facile avec la métropole lémanique et toutes les grandes villes de Suisse occidentale.

Les localités des Alpes vaudoises du versant chablaisien sont toutes reliées à la vallée par la route cantonale et par des routes secondaires. Le Pays-d'Enhaut est relié d'une part à la Gruyère et à Bulle en direction de l'A 12, à l'Oberland bernois (Saanenland) et au district d'Aigle par une route cantonale. Ce sont de bonnes liaisons à deux voies.

Le tableau ci-dessous présente quelques unes des grandes villes proches et leur distance estimée aux stations, données sur lesquelles nous reviendrons dans l'analyse de la demande.

Estimation des temps de voyage par voiture de villes voisines et plus lointaines

	Aigle		Estimations Stations	Synthèse	Population agglomérations	Château-d'Oex		Synthèse	Population agglomérations	
	Kms	Temps (mn)				Kms	Temps (mn)			
MONTREUX*	16.6	20	50	< 1h		MONTREUX	50.8	55	< ou = 1 h	Clientèle touristique
VEVEY*	25.3	25	55			VEVEY	59.6	60		
MARTIGNY*	30.6	25	55			MARTIGNY	61.3	60		
LAUSANNE	43.8	40	70			FRIBOURG	57	65		
SION	56.4	40	70	entre 1h et 1h30	490'000	SION	90.6	72	Entre 1 h et 1h 30	840'000
FRIBOURG	73.7	50	80			BERNE	87.2	80		
YVERDON	78.6	50	80			LAUSANNE	70.5	85		
GENEVE	109.5	70	100			YVERDON	113.8	90		
BERNE	103.8	70	100	entre 1h30 et 2 h	900'000	NEUCHATEL	97	95	entre 1h30 et 2 h	550'000
NEUCHATEL	114	75	105			GENEVE	143.7	105		
ANNECY	152.5	105	135	entre 2 et 3 h	750'000	BALE	180.8	125	Entre 2 et 3 h	2'450'000
BALE	198	120	150			ANNECY	186	135		
BESANCON	168	125	155			ZURICH	208	145		
ZURICH	225.4	140	175			BESANCON	201.6	160		
LYON	257.5	150	185	entre 3h et 3h30	3'000'000	LYON	291	185	entre 3h et 3h30	1'350'000
TURIN	218.2	155	190			TURIN	251.7	190		
MILAN	289.4	200	230	> 3h30	non renseigné	MILAN	323	230	> 3h30	non renseigné

Source : logiciel mappy

* villes choisies pour leur caractère touristique : envoi de clientèle

Sans compter la population hors agglomération, pour le versant chablaisien comme pour le Pays-d'Enhaut :

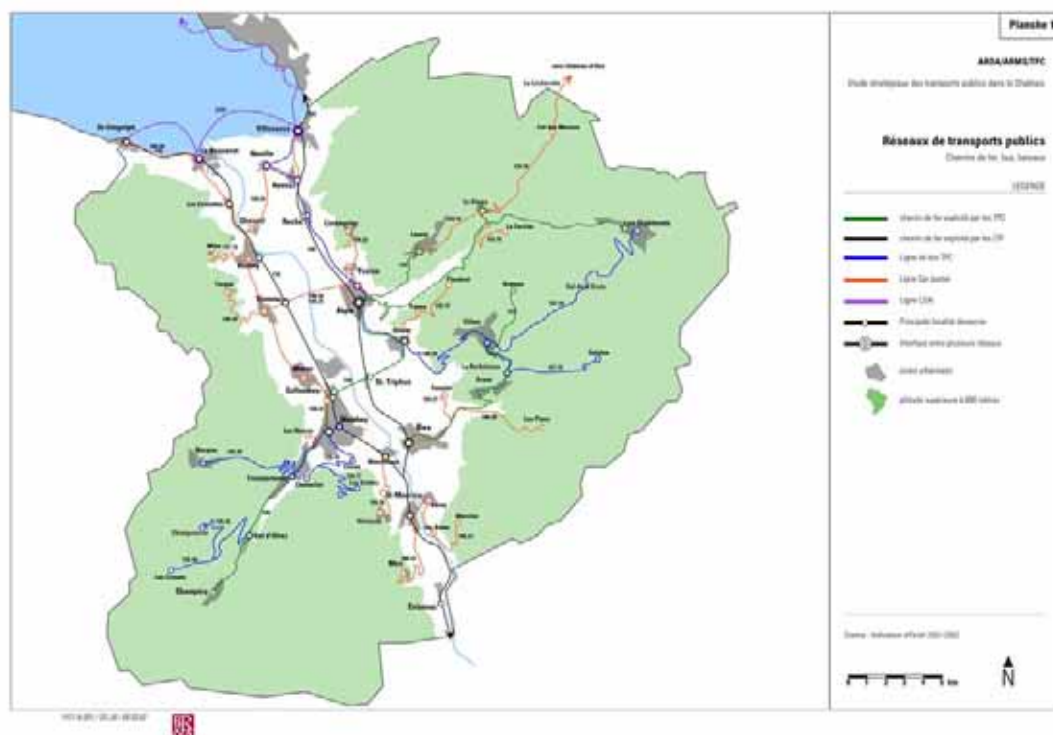
- 1 400 000 habitants se trouvent à moins de deux heures,
- 3 800 000 habitants se trouvent entre deux heures et trois heures et demi, sans compter l'agglomération turinoise.

2.5.2. ACCESSIBILITE PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN

2.5.2.1. VERSANT CHABLAISIEN

Pour ce qui concerne le versant chablaisien, cette partie a été réalisée en grande partie sur la base des informations disponibles dans les rapports intermédiaires 1 et 2 de l'étude stratégique des transports publics dans le Chablais réalisées par Roland Ribbi et Associés – 2002.

Carte des transports publics dans le Chablais



Source : Etude stratégique des transports publics dans le Chablais. Roland Ribbi et Associés - 2002

- **Lignes CFF**

- Ligne du Simplon (double voie ferrée) destinée aux transports longue distance voyageurs et marchandises, avec des fréquences pour le trafic régional aux heures de pointe.
- Sur cette ligne circulent **en hiver 3 TGV de Paris à Aigle** (et 2 pour Bex) les jeudi / vendredi soir et samedi matin en provenance de Paris, et les vendredi, samedi et dimanche soir en direction de Paris. Ce service est directement lié à la desserte des stations de ski.

- **Lignes TPC**, chemin de fer à voie étroite desservant le versant chablaisien :
 - Aigle - Leysin avec un temps de parcours attrayant, comme l'indique la carte ci-dessous,
 - Aigle – Le Sepey – Les Diablerets
 - Bex – Villars - Bretaye
- **Bus**
 - Aigle – Ollon – Villars, plus intéressant en temps de parcours que le précédent
 - Villars – Barboleusaz – Solalex
 - Villars – Col de la Croix - Les Diablerets (en été)
- **Cars postaux**
 - Le Sepey – Col des Mosses – Château-d'Oex
 - Le Sepey – Leysin
 - Le Sepey – La Forclaz
 - Ollon – Panex - Plambuit
 - Les Diablerets - Col du Pillon - Gstaad

D'une manière générale, les OT notent que les transports en commun des TPC sur le versant chablaisien sont peu utilisés par les touristes, présentant notamment une performance bien moindre que la voiture. Les données pour 1997

Nombre de passagers transportés en 1997

Aigle - Leysin	268'727
Aigle - Sépey - Les Diablerets	330'195
Bex - Villars - Bretaye	951'600
Autobus BVB	178'068

Source : Site Internet TPC

- **Les propositions de l'étude stratégique des transports publics dans le Chablais**

En rapport avec les questions touristiques des Alpes, l'étude relève une attractivité :

- Pour la clientèle lointaine, où les transports en commun sont plus performants que la voiture individuelle
- En cas de mauvaises conditions météorologiques pour les déplacements en voiture,
- Pour diminuer l'occupation des parcs de stationnement en altitude.

Pour qu'ils soient réellement attractifs, les transports publics doivent proposer une offre attrayante :

- exigeant une collaboration étroite entre les stations, les entreprises de transport et les hôtels
- et proposant une solution porte à porte pour les bagages

Une mise en réseau avec la CGN est également évoquée pour assurer une continuité dans le transport, dans laquelle les stations peuvent trouver également un intérêt en période estivale.

L'étude considère comme intéressant le prolongement vers la Berneuse, avec des parcs de stationnements attractifs au niveau de Aigle-dépôt. Cependant, les coûts de ce projet le rendent aujourd'hui incertain.

- **Les objectifs proposés en relation avec les stations**

Au niveau des relations avec l'extérieur :

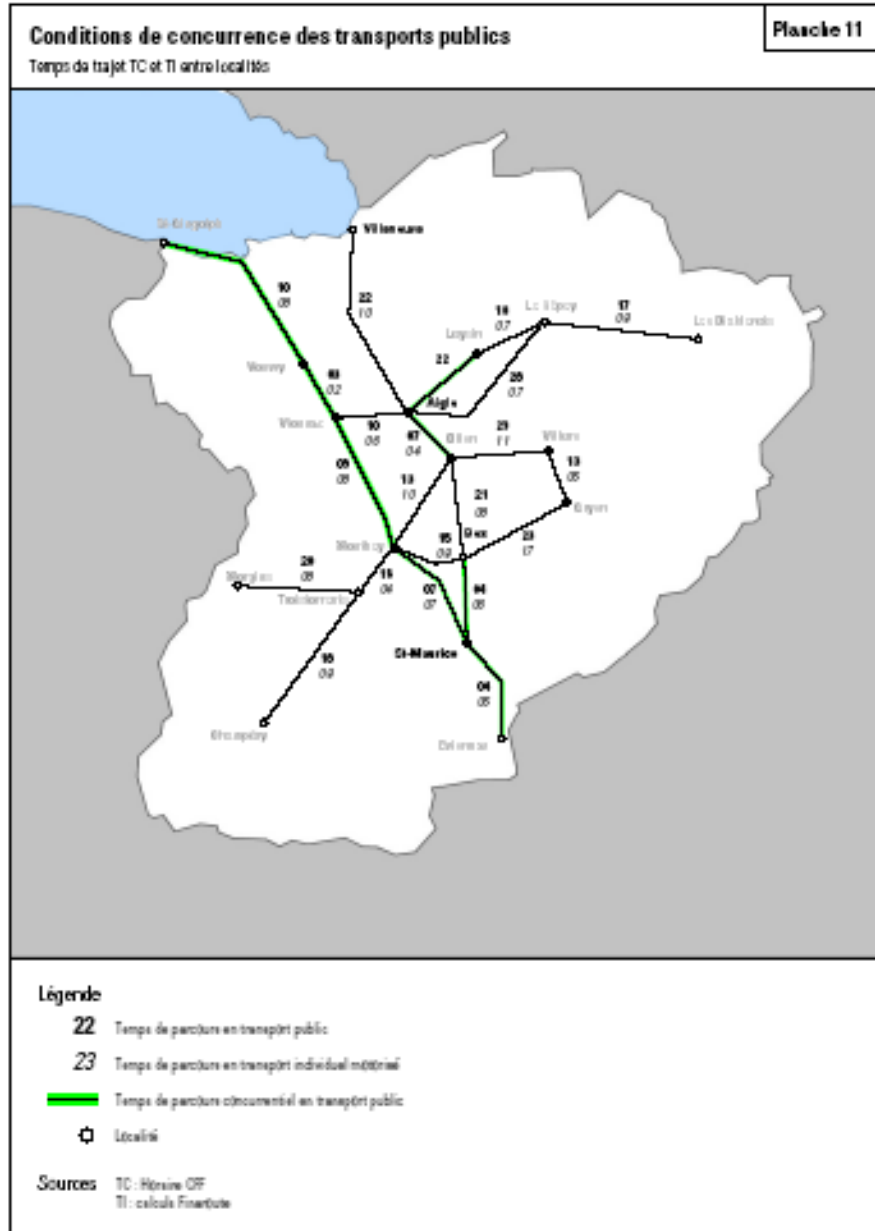
- La gare d'Aigle, porte principale d'entrée dans le Chablais
- Continuité à Lausanne en direction de l'arc lémanique et de Genève et en direction de Paris
- Ligne directe en direction de Genève-Aéroport

Au niveau régional

- Promouvoir des offres touristiques combinées : séjour / accès au chemin de fer / déplacements internes à la région pendant le séjour
- Offrir une tarification combinée entre transports en commun et remontées mécaniques
- Offrir des parkings d'échange pour faciliter le transfert route-rail pour les stations de montagne

Ces propositions paraissent particulièrement intéressantes à retenir pour la phase ultérieure, en les rapprochant de l'analyse de la demande d'une part (ci-dessous) et du positionnement qui sera défini dans la phase ultérieure.

Signalons enfin que le site Internet des TPC, sans s'adresser directement à une clientèle touristique, fait un renvoi vers les sites Internet des stations dans sa carte de présentation.



Source : Etude stratégique des transports publics dans le Chablais. Roland Ribbi et Associés - 2002

2.5.2.2. PAYS-D'ENHAUT

Le MOB, de Montreux à l'Oberland Bernois, est une **vraie desserte** pour le Pays-d'Enhaut, tant pour les touristes que pour les résidents. Il offre tant en direction de Montreux qu'en direction de Lausanne avec les CFF une offre, sinon concurrentielle avec la voiture, du moins à peu près égale en temps : respectivement 1 h et 1h30.

D'autre part, le MOB développe une réelle **stratégie de promotion touristique**, avec plusieurs produits et des projets en cours (Golden Pass Panoramique, trains spéciaux). Le Golden Pass inclut la possibilité d'un arrêt au Chalet de Château-d'Oex. Toutefois, le site Internet du MOB est très orienté sur la promotion touristique du MOB et de certains produits annexes (Rochers-de-Naye, Pléiades, Gstaad).

Des **projets** sont en cours avec notamment un troisième rail qui permettrait de relier Montreux à Lucerne sans rupture de charge entre Zweisimmen et Interlaken. Le MOB est très prisé de la clientèle étrangère, asiatique notamment, et organise une promotion marketing importante, pas directement en direction de la clientèle régionale.

Le MOB est un moyen de transports publics très utilisé pour la liaison entre Château-d'Oex - Rougemont et Gstaad - Saanenmöser, particulièrement en hiver et par les groupes.

Les responsables de gare peuvent décider d'offres spéciales. A Rougemont, il est un employé de la commune. La société du MOB est ouverte à des **plus grandes collaborations avec les OT locaux**.

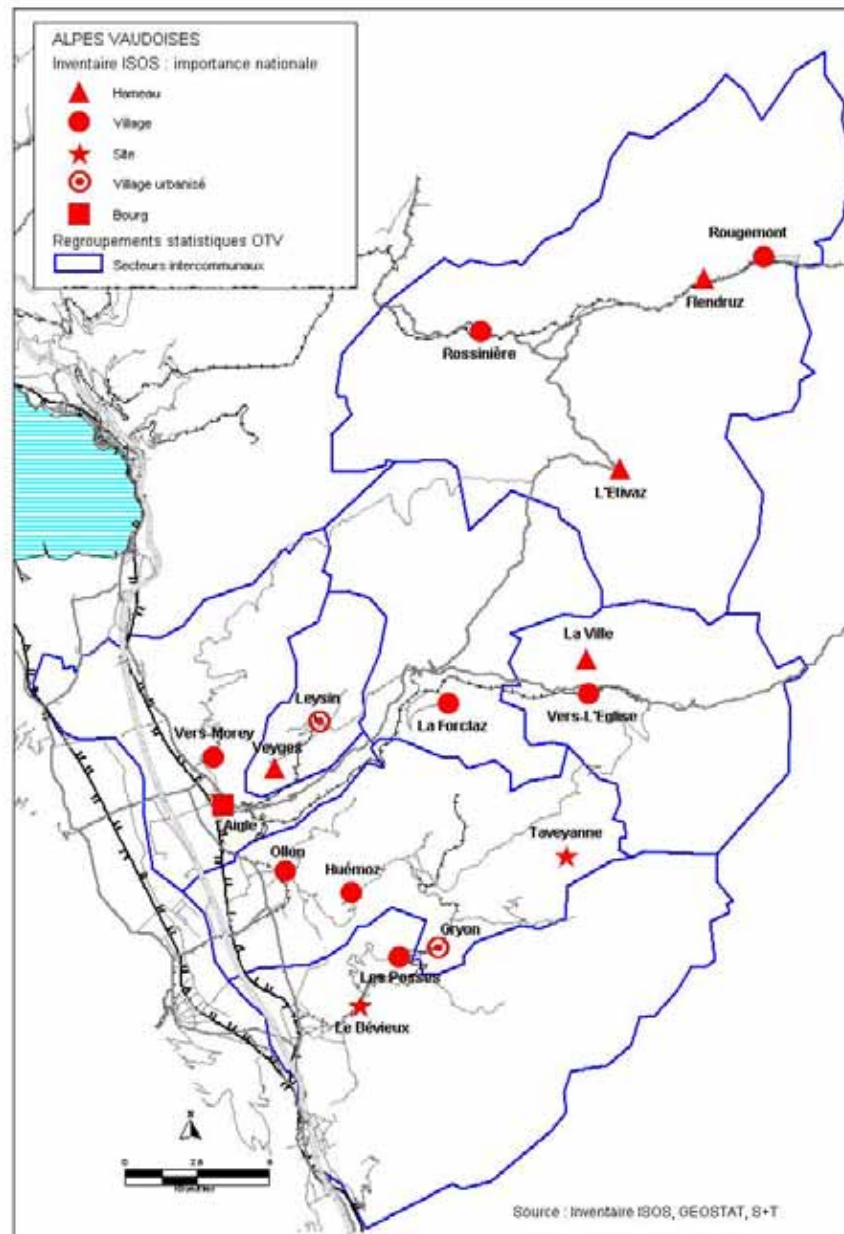


Enfin, signalons que les **cars postaux** Château-d'Oex – Col des Mosses et Col des Mosses - Le Sépey (2 lignes) relie la ligne du MOB à celle de l'ASD, tout en desservant les villages des Moulins et de L'Etivaz. L'horaire de la ligne Château-d'Oex - Les Mosses a été conçu de manière à satisfaire au mieux les horaires scolaires, mais aussi la desserte du plateau La Lécherette - Les Mosses pour les skieurs et les randonneurs.

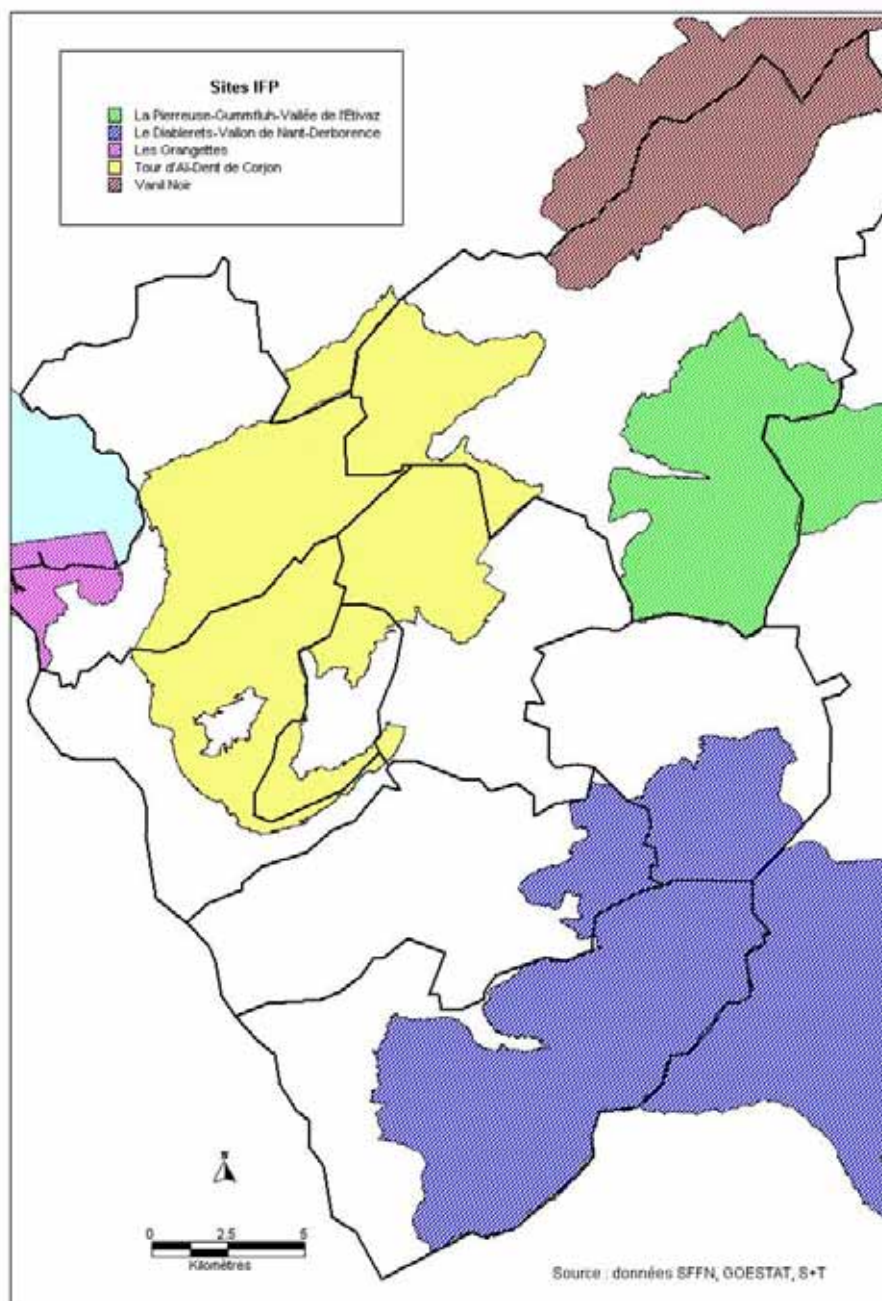
2.6. Patrimoines bâti et naturel

2.6.1. LES RECENSEMENTS FÉDÉRAUX ET CANTONAUX

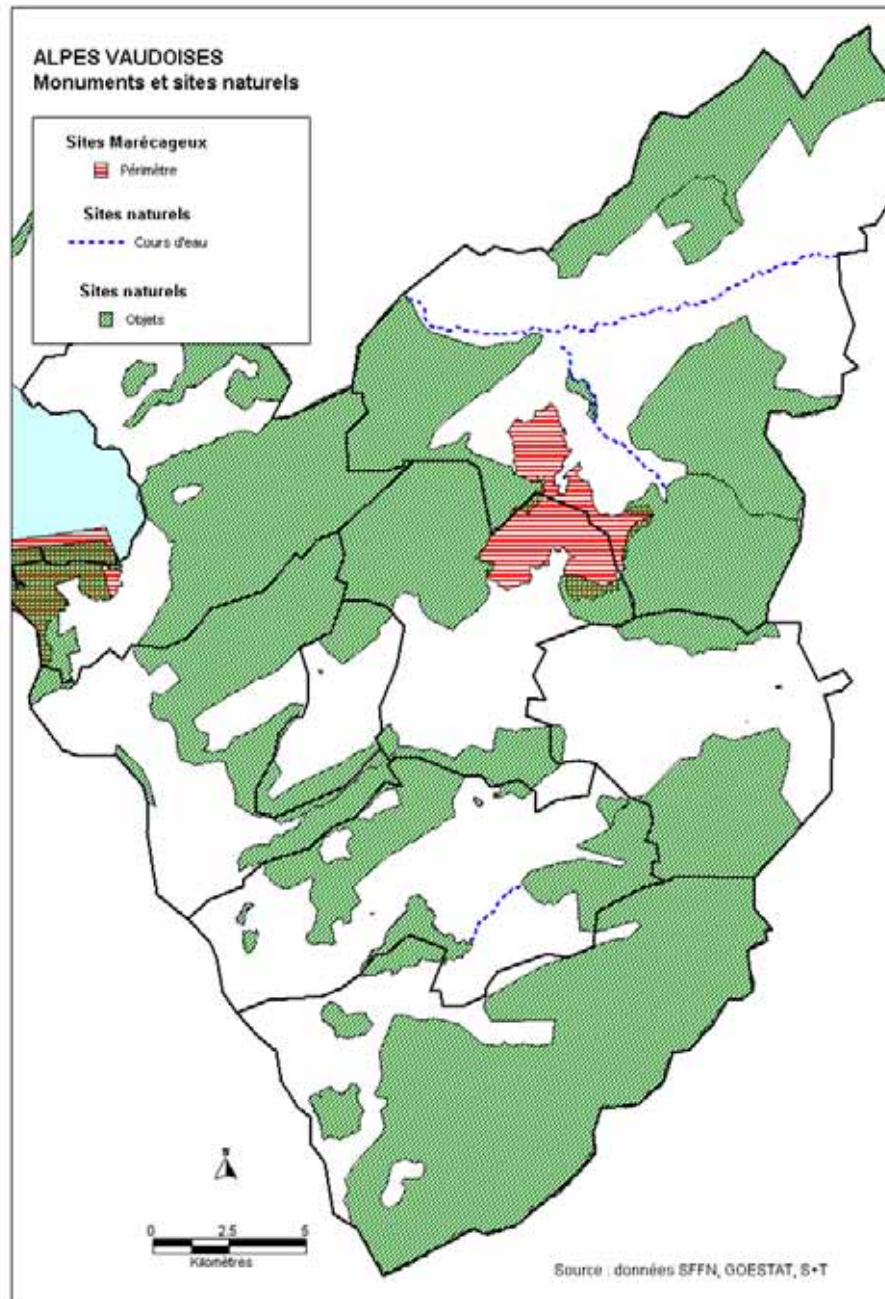
Inventaire ISOS



Inventaire des paysages



Inventaire IMNS



2.6.2. LE PATRIMOINE NATUREL

Les paysages et les milieux naturels constituent la première richesse des Alpes vaudoises. La conscience de ce patrimoine apparaît comme importante au regard des inventaires et des projets.

L'inventaire fédéral ISOS recense, d'importance nationale :

- 6 villages, 3 hameaux en montagne et 1 site,
 - 1 bourg et 2 villages dans la vallée,
- manifestant la richesse patrimoniale.

Sur le plan des **paysages et des milieux naturels** :

- 50 % du territoire est en site IFP, lesquels sont également recensés au niveau cantonal dans l'IMNS : cette inscription correspond à des mesures de prévention.
- Un grand site marécageux au niveau des Mosses et de la Lécherette, faisant l'objet d'une protection spéciale.
- La réserve de la Pierreuse dans le Pays-d'Enhaut, de 20 km², est gérée par ProNatura dans un souci de protection des zones non exploitées et de maintien des exploitations traditionnelles (alpages).

Trois projets sont à l'étude, allant dans le sens d'un développement territorial durable :

- Le projet **Parc national des Muverans**, qui concerne les communes de **Bex, Lavey-Morcles, Gryon, Ollon et Ormont-Dessus**, ainsi que 11 communes valaisannes.
- Le projet de **Parc naturel régional au Pays-d'Enhaut** impliquant les communes de Rossinière et de Château-d'Oex.
- Le **Parc naturel régional Leysin - Les Mosses** qui implique les communes d'Ormont-Dessous et Leysin.

La **pratique des sports et des loisirs** est destinée à être organisée en rapport avec la protection de la nature et de la faune, avec par exemple déjà en cours :

- Une convention pour la pratique du parapente comprenant des périodes d'interdiction
- Des mesures compensatoires en regard des accords pour l'enneigement artificiel avec un souci des défenseurs de l'environnement de travailler avec des visions globales.

2.6.3. LE PATRIMOINE BATI ET CULTUREL

La physionomie des villages est très liée aux conditions topographiques de leur implantation et des possibilités de développement qu'elles ont induites. Les éléments ci-dessous concernent quelques-uns des villages de l'aire d'étude, que nous citons à titre d'exemple :

- **Leysin**

- Site fortement marqué par la pente.
- Noyau d'habitat traditionnel totalement dilué dans une urbanisation qui a colonisé le versant, le long de la voie de circulation.
- Absence de lisibilité dans l'organisation de l'espace entre les infrastructures d'accueil (parkings), les moyens de transport, qu'il s'agisse des stations de la desserte ferroviaire ou des parkings de remontées mécaniques.
- Village envahi par la circulation automobile. Viabilité hivernale difficile de voies secondaires étroites et en pente.
- Totale absence de centralité.
- Image de village traditionnel usurpée en couverture de certains documents de promotion.
- Image moderniste du restaurant de la Berneuse fréquemment affichée en logo.
- Intérêt patrimonial de certains bâtiments touristiques datés, qui pourraient être valorisés dans des itinéraires de découverte de l'histoire touristique de la station.

Enjeux

- bloquer le stationnement de la clientèle journalière au bas de la station vers le centre sportif, avec un travail d'intégration paysagère limitant son impact.
- créer un moyen de transport vertical donnant accès aux différents niveaux de la station et assurant une liaison fonctionnelle avec les départs de remontées mécaniques.
- donner davantage de lisibilité à l'organisation de la station en structurant la desserte par un moyen de transport vertical.

- **Villars**

- Dilution de l'urbanisation le long de la voie d'accès sans hiérarchisation.
- Absence de centralité.

Enjeux

- Nécessité de retraitement de l'espace public au niveau de la gare du train et de l'office du tourisme avec la création d'une véritable place qui participe à l'animation de la station.
- Evacuer le stationnement en surface sur la portion centrale.

- **Les Diablerets**

- Pas de véritable image de village.
- Pas d'agression par le bâti touristique récent, mais sentiment de dilution et de banalisation.

- **Château-d'Oex**

- Hétérogénéité du bâti, consécutive notamment à l'incendie qui a dévasté une partie du village.
- Absence de centralité.
- Fonction marchande dans la partie centrale dévalorisée par la circulation et le stationnement.
- Urbanisation étirée le long de la route.

Le **patrimoine valorisé à l'échelle nationale** par l'OTV

- Des musées en station de montagne :
 - Château-d'Oex : Musée du Vieux Pays-d'Enhaut et Chalet de l'Etambeau, et la Maison de l'Etivaz.
 - Leysin : Musée du Vieux Leysin.
 - et 2 en plaine à Aigle et Bex.
- Temple de Vers l'Eglise aux Diablerets des XIV^{ème} et XV^{ème} siècle, Temple roman de Leysin, Eglise romane de Rougemont.

Dans certains hameaux de caractère, on note des **exemples intéressants de restauration**, qui ont su préserver le cachet tout en intégrant une vocation d'accueil (Auberge de l'Ours / Vers l'Eglise et Taveyenne).

L'atmosphère d'authenticité ressentie dans tous ces villages, et qu'il importera de renforcer est complétée par des animations festives et culturelles, avec par exemple le Festival musique et neige des Diablerets, celui de la Folia à Rougemont ou les expositions de la Fondation Balthus à Rossinière.

Par ailleurs, il convient de signaler la création de 15 itinéraires de découverte du patrimoine naturel ou historique sur l'ensemble des Alpes vaudoises dans le cadre de la manifestation "paysages en poésie" en 2004 (www.paysages-en-poesie.com).

2.7. La vision des municipalités et des habitants

Les entretiens avec les représentants des municipalités et les réunions tenues avec des représentants de la population locale ont permis de mettre en évidence la représentation qu'ont les habitants de leur territoire sur le plan touristique et le futur qu'ils lui voient. Ces informations sont bien entendu d'ordre qualitatif et par essence subjectives, ce qui était l'objectif.

- **Des atouts et des handicaps**

- **Sans reprendre l'exhaustivité** de l'offre qui sera développée plus bas, les représentants des habitants et des municipalités des Alpes vaudoises ont mis en avant de manière extrêmement soutenue un atout : **la nature, l'environnement, les paysages, la culture traditionnelle**.
- Un handicap souvent souligné, faisant parfois débat, concerne l'insuffisance de la **qualité de l'accueil et de l'ambiance** avec le souci de développer des efforts : les projets d'amélioration de l'espace public dans plusieurs communes en témoignent.
- La **diminution de la fréquentation et du nombre d'hôtels** est régulièrement mentionnée comme une tendance récente
- Une **diversification** est déjà constatée, tant dans la demande de la clientèle que dans l'offre proposée.

- **Des projets**

- Centre village à Château-d'Oex, Leysin (liaison centre - gare du Feydey), Villars (avec parc)
- Parc naturel régional pour Château-d'Oex / Rossinière, avec maison du tourisme : cet instrument est considéré comme un moyen indispensable pour mettre en cohérence les réflexions et les projets.
- Parc national des Muverans.
- Réaffectation des forts militaires à La Tine (Rossinière) et La Braye (Château-d'Oex).
- Maison du Ballon et route de l'air à Château-d'Oex
- Centre nordique des Mosses / La Lécherette, porté conjointement par les deux communes d'Ormont-Dessous et Château-d'Oex.
- Enneigement artificiel à Villars, aux Diablerets, Rougemont, ...
- Extension terrains à bâtir pour résidences secondaires à Ormont-Dessus
- Amélioration zones de loisirs existantes : Leysin, Villars, site de Barboleusaz : développer espace récréatif existant, zone touristique d'été à Cergnement (Gryon)
- Poursuite du projet de la Fondation Balthus à Rossinière
- EMS à Château-d'Oex
- Randonnées à thème au Pays-d'Enhaut et création d'un itinéraire tout public le long de la Sarine entre Saanen et La Tine.
- Centre équestre à La Tine.
- Parc 4 saisons à Château-d'Oex.

-
- Village artisanal et touristique à Château-d'Oex.
 - Prolongement du train crémaillère de Leysin-Feydey à la Berneuse.
 - Eléments ludiques : Berneuse-Aï (création d'un toboggan été-hiver et d'une tyrolienne nouvelle formule) et Hameau d'Aï (création d'un éco-musée).
 - Etc.

Nombre de communes ont par ailleurs un Plan directeur communal ou sont en train de l'élaborer.

- **Les propositions pour le futur**

Parmi les éléments développés, retenons deux idées reprises sur l'ensemble du territoire et traduisant un état d'esprit assez général.

- La **mise en valeur du patrimoine bâti et naturel existant et des produits régionaux**, notamment dans une perspective de tourisme doux, est considérée comme primordiale pour le futur : « nous avons beaucoup de choses et nous ne les valorisons pas assez ». La qualité a tendance à être privilégiée à la quantité. Cet élément ne doit pas cependant occulter les projets d'enneigement artificiel ou de modernisation d'installations de remontées mécaniques.
- La nécessité de **rechercher des complémentarités** entre les différentes stations, de **ne plus jouer la concurrence** interne mais de développer une **vision commune** à l'échelle des Alpes vaudoises, tout en valorisant les atouts propres de chaque station. Il s'agit également d'éviter le « trop de décideurs » actuel. Meilleure **organisation et promotion** de l'offre existante, **information** sur l'offre des voisins, **non redondance** entre équipements, facilitation des **déplacements entre stations et avec la plaine**, etc. font partie des moyens évoqués.

La création d'un centre de wellness, la création d'hébergements (hôtels, gîtes), la facilitation pour les réservations, l'enneigement artificiel, ont par exemple été cités.

- **Les complémentarités avec l'extérieur**

Une première complémentarité est évoquée, surtout par le **versant chablaisien**, avec la **plaine** et toute l'offre complémentaire qu'elle représente. La deuxième complémentarité importante concerne la proximité de **Saanen**, capitale pour Rougemont mais également importante pour le Pays-d'Enhaut dans la mesure où elle représente une offre ski pour toute la région. Des complémentarités avec la **Gruyère** sont également mises en avant par le Pays-d'Enhaut. Parmi les complémentarités ponctuelles, notons celle que Rossinière veut développer avec Montreux sur le plan culturel pour le développement de la Fondation Balthus.

Pour ce qui concerne la plaine chablaisienne, les attractivités citées sont :

- Le château d'Aigle
- Les mines de sel de Bex
- Les bains de Lavey

-
- Les parcs d'attraction : Funplanet, Aquaparc, Swissvapeur, Rive Bleue, Labyrinthe Aventure
 - Le Centre mondial du cyclisme
 - Les musées et châteaux, les sites et manifestations culturels de Vevey et Montreux.
 - L'Abbaye de Saint-Maurice.

Une mention spécifique doit être réservée au **Centre mondial du cyclisme** dont le bâtiment abrite également la fédération suisse de gymnastique : apport de clientèle potentielle au travers des stages organisés pour des cyclistes du monde entier, l'ouverture au public pour la pratique du vélo mais également de la salle de gymnastique. Les relations avec le sport de montagne sont en train de se développer avec le championnat de VTT qui pourrait s'adresser à un plus grand public, et avec des idées pour développer ces complémentarités. Dans ce sens, le Centre mondial constitue une opportunité réelle pour les stations. Enfin, il importe de signaler les efforts en cours pour accueillir d'autres fédérations internationales.

L'hôtellerie dans la plaine est peu développée et seuls deux hôtels jouent sur la complémentarité avec la montagne pour organiser des sorties pour leur clientèle. Une complémentarité plus forte à ce niveau doit également être pensée (cf. analyse de l'offre).

Gstaad, de son côté, a un positionnement très clair sur la clientèle haut de gamme, avec

- une agriculture qui entretient les paysages, les agriculteurs ayant souvent une activité touristique parallèle,
- avec des chalets qui sont parfois occupés 2 à 3 semaines par an,
- des activités nombreuses, organisées notamment par des initiatives privées,
- une volonté de rester sur des segments de clientèle à très forte valeur ajoutée,
- une volonté d'un développement qualitatif et non quantitatif pour garder paysages, discrétion : zone à bâtir au « compte-gouttes »,
- parmi les projets de la commune de Gstaad, mentionnons la restructuration des remontées mécaniques, une halle pour le curling l'hiver et pour des expositions l'été, une tente pour les concerts, un grand projet de fromagerie intégré à un nouvel équipement touristique, un important projet immobilier à Schönried, un stand de tir souterrain, un home pour retraités et réfléchit à l'opportunité d'une école pour le secondaire supérieur.

Par rapport aux communes voisines, dont Rougemont, la commune de Gstaad est consciente du fait qu'elles bénéficient des retombées de sa notoriété et de son offre touristique. Elle s'intéresse à développer une promotion commune avec Rougemont et Zweissimmen. Pour Rougemont, cette proximité est essentielle, dans la mesure où de son point de vue, elle permet deux pôles touristiques dans le Pays-d'Enhaut : un pôle ski alpin et un pôle tourisme doux.